



Accès aux marchés internationaux

L'économie extérieure en 2025: **guerre commerciale et success-stories**

18.12.2025

D'un coup d'oeil

- Le Conseil national a approuvé l'accord de libre-échange avec la Thaïlande et le Kosovo. C'est maintenant au tour du Conseil des États de se prononcer
- Malgré les succès remportés par la diplomatie du commerce extérieur, l'ombre des droits de douane supplémentaires élevés imposés par les États-Unis a plané sur l'année 2025
- En 2026, il s'agira de stabiliser les relations commerciales avec les principaux partenaires et le Parlement devra approuver les accords de libre-échange signés

Le 17 décembre 2025, le Conseil national, premier conseil, a approuvé les deux accords de libre-échange conclus par les États de l'AELE avec la Thaïlande et le Kosovo, deux décisions qu'economiesuisse salue.

L'accord de libre-échange avec la Thaïlande améliore l'accès des entreprises exportatrices suisses à ce marché de croissance stratégique. La Thaïlande est la deuxième économie d'Asie du Sud et le deuxième partenaire commercial de la Suisse dans cette région (après Singapour).

L'accord de libre-échange avec le Kosovo intensifie la collaboration entre les deux pays et dynamisera les échanges bilatéraux, qui représentent actuellement quelque 140 millions de francs.

Malgré plusieurs succès, 2025 aura été difficile pour le commerce extérieur

En 2025, la politique économique extérieure de la Suisse a remporté d'importants succès: l'accord de libre-échange avec l'Inde est entré en vigueur début octobre sans référendum et la diplomatie économique extérieure de la Suisse a réussi un nouveau coup en signant l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur en septembre. Et puis, le processus parlementaire en vue de l'approbation de l'accord sur les services financiers entre la Suisse et le Royaume-Uni a été mené à bien, de sorte que celui-ci entrera en vigueur début 2026. Et pour finir, le nouvel accord de libre-échange avec la Malaisie a été signé en juin.

Dès lors, 2025 aurait été, comme 2024, un excellent millésime pour le commerce extérieur, s'il n'y avait pas eu les droits de douane supplémentaires élevés introduits par les États-Unis, qui ont impacté négativement l'économie suisse. La récente réduction des droits de douane à un taux forfaitaire de 15% met les entreprises suisses au même régime que les pays de l'UE/AELE et le Japon. Les droits de douane supplémentaires appliqués sur les produits en acier, en aluminium, en cuivre et aux voitures restent toutefois inchangés. D'importants marchés comme l'Allemagne continuent de montrer des signes de faiblesse, la situation géopolitique reste volatile et la bureaucratie suisse pèse toujours sur les entreprises tournées à l'exportation, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites.

2026 Une année importante pour l'économie extérieure de la Suisse

Dans le domaine de l'économie extérieure suisse, les priorités sont claires: un accord commercial juridiquement contraignant avec les États-Unis est nécessaire dans les plus brefs délais afin de garantir contractuellement la situation actuelle, provisoire, fondée sur le «joint statement». En outre, la stabilisation et le développement de la voie bilatérale avec l'UE restent une préoccupation majeure. Dans ce domaine, le Parlement sera invité, dès le printemps, à préparer la mise en œuvre, sur le plan intérieur, du nouveau paquet d'accords. Celle-ci doit être svelte et tenir compte des besoins des entreprises (Bilatérales III).

En outre, il est essentiel que le Parlement approuve rapidement les accords de libre-échange signés avec les marchés d'avenir que sont le Mercosur et la Malaisie, ainsi que l'accord modernisé avec l'Ukraine. Une conclusion rapide des négociations en cours avec le Vietnam serait également souhaitable. Il est aussi nécessaire d'œuvrer dans le sens d'une modernisation des accords de libre-échange existants avec la Chine et le Royaume-Uni. Enfin, l'accord de libre-échange modernisé entre les pays de l'AELE et le Chili devrait entrer en vigueur le plus vite possible après l'expiration du délai référendaire à la mi-janvier 2026.

De bonnes relations avec les principaux partenaires commerciaux ne sont pas seulement un atout

La liste des priorités des entreprises suisses orientées vers l'exportation pour 2026 est longue, mais pas excessive. Il y va de l'avenir de la Suisse en tant que place économique et de son innovation.

Dans l'optique du commerce extérieur, la résolution pour 2026 doit être la suivante: nous ne devons pas choisir entre les meilleures relations commerciales possibles avec l'UE, les États-Unis ou la Chine, mais nous fixer un objectif triple pour la Suisse en tant que nation exportatrice et pour notre prospérité à tous.



Luc Schnurrenberger

Responsable suppléant du département Économie extérieure



Pascal Wüthrich

Responsable de projets Économie extérieure



Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch